



## Les obligations d'un comité d'entreprise

Par **kelso**, le **05/08/2010** à **16:11**

Bonjour, il est difficile de se renseigner en France sur les obligations d'un comité d'entreprise. J'aimerais savoir si un comité d'entreprise est dans son droit pour ça : depuis l'année dernière notre CE est la maison mère. J'ai voulu à l'époque bénéficier de la prestation CE vacances. Le CE a supprimé cette prestation le jour de ma réservation sans nous prévenir (la com est arrivée une semaine après). Cette prestation a été supprimée car le CE s'est aperçu qu'il était en déficit. Cette année, ils ont réduits toutes les prestations (jusque là ok), mais la je souhaite utiliser mon droit à la prestation vacances (à nouveau) mais ils ont changé les règles sans nous prévenir : il faut faire sa résa 3 mois avant pour y bénéficier. Le CE est-il dans son droit de changer régulièrement les règles de ses prestations et surtout ne pas communiquer auprès des salariés ?